



Fiche n°3 « Le nombre de mouvements de mutations »

Objectif de la fiche : supprimer le mouvement de mutation complémentaire pour la catégorie C administratifs.

Motif invoqué par la DG : le mouvement aurait pour seul but et principal inconvénient de déplacer les vacances d'emplois

Rappels techniques :

Contrairement aux catégories A et B, l'appel des lauréats du concours de catégorie C se fait en 2 temps.

- **Mi-juin** appel de la liste principale pour combler les vacances engendrées par les départs en retraite connus au 31/12/N et permettre de combler les vacances générées par le mouvement général de mutation.
- **Début octobre** appel d'une partie ou de la totalité de la liste complémentaire pour combler les vacances engendrées par les départs en retraite connus au 31/03/N+1 ce qui permet de positionner les lauréats sur des vacances générées par le mouvement de mutation complémentaire.

Exemple : le projet de mouvement complémentaire avec affectation au 01/03/2018 vient de paraître :

- Nombre de demande de mutations 885 ;
- Nombre de mutations prononcées 369 ;
- Soit **41.7% de taux de satisfaction.**

Argumentaire CGT

Contrairement à ce que prétend l'administration aujourd'hui, l'appel de lauréats du concours en octobre crée un apport d'agents supplémentaire dans les services. Le mouvement complémentaire prend donc tout son sens.

D'ailleurs, lors du cycle de discussions sur les règles de gestion consécutif à la fusion des administrations du trésor et des impôts, l'administration avait reconnu la pertinence d'un mouvement complémentaire pour la catégorie C administratif.



Attention : nous revendiquons un appel des lauréats du concours le plus tôt possible (donc en juin) pour combler la totalité des vacances.

Mais ne nous leurrions pas, s'il y avait un seul et unique appel en juin, il est très peu probable qu'il soit aussi important que ce que nous connaissons aujourd'hui avec un appel en 2 temps.

Depuis de nombreuses années, à la sortie du mouvement général de mutations nous réclamons l'appel des listes complémentaires pour combler l'ensemble des vacances et la réponse de l'administration est la même : manque de visibilité en terme de volume de départs en retraite.

Cette année, l'administration nous avait indiqué en avril que l'appel de la liste complémentaire serait de 200/300 agents. Résultat : recrutement de 1650 stagiaires en juin et de 900 en octobre.

Malheureusement, on voit à travers cet exemple tout l'intérêt d'appeler les stagiaires en 2 fois à quelques mois d'intervalle...